

LES CONSTRUCTIONS DÉMARRENT :

Démarrage des constructions et présentation des prototypes de façade, poursuite des démolitions et travaux de remblais : Le Nôtre est bien entré en phase opérationnelle.

Le Domaine de La Quintinie réalisé par Vallée Sud Habitat :

Les terrassements et les infrastructures étant terminés, la pose de la première pierre a pu avoir lieu le 22 juin dernier. Le bâtiment commence

à atteindre le 4^{ème} niveau. Ce lot comprend 55 logements sociaux, 37 logements en accession sociale et 10 logements en accession libre.



Avancement du programme de Vallée Sud Habitat



Pose de la première pierre

Les chantiers s'organisent

Les travaux des 6 prochains mois

Démolitions :

Après le bâtiment A, le bâtiment D est le deuxième à être démolé. La déconstruction est terminée depuis fin août 2023. Le tri des matériaux et des bétons est en cours.

Travaux d'aménagement préparatoires :

De premiers travaux seront réalisés en 2024 pour les premiers lots de construction.

Constructions :

Vallée Sud Habitat poursuit ses travaux de gros-oeuvre.

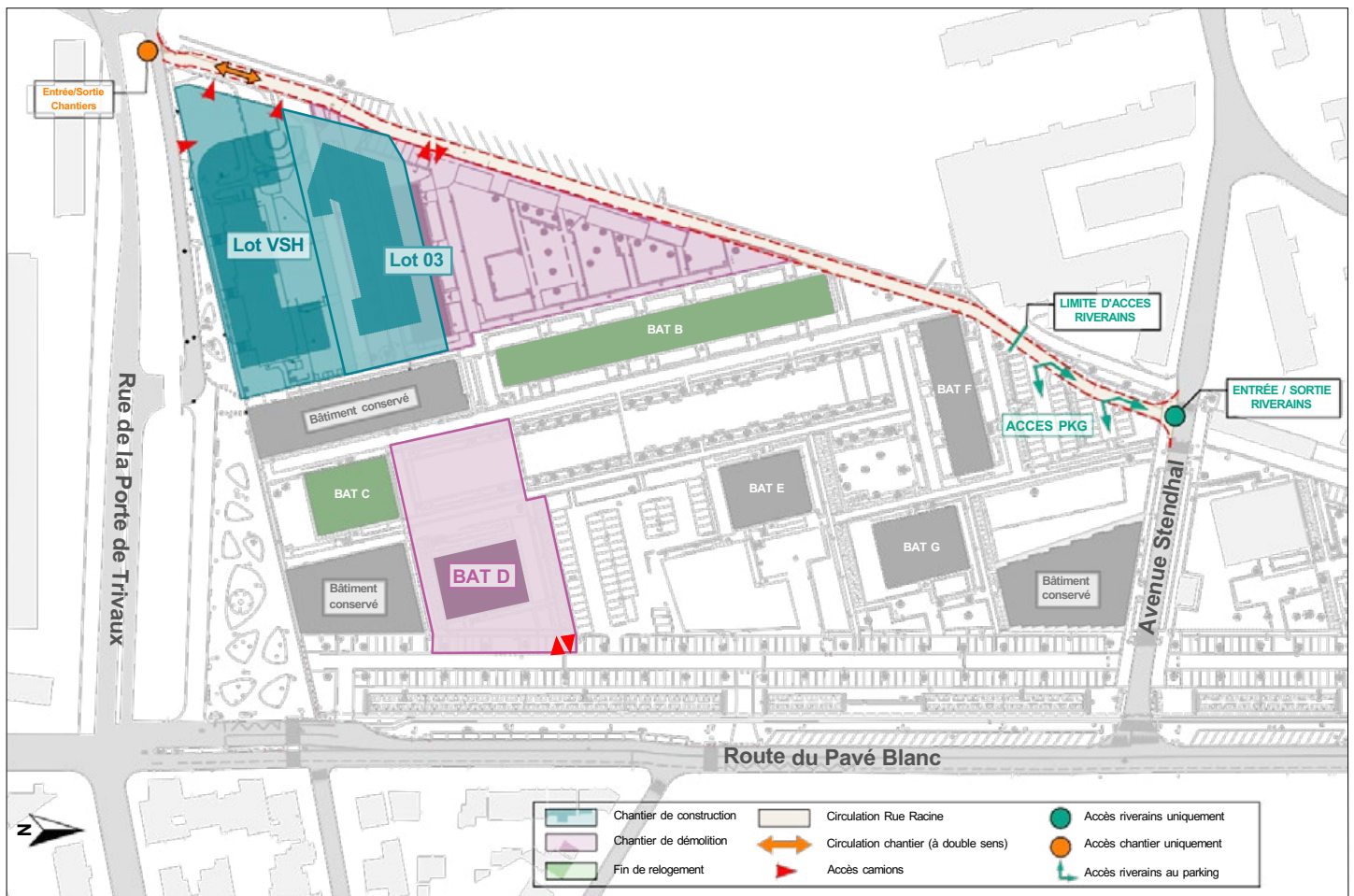
Lot 03 : Démarrage des travaux (terrassements, infrastructures).

Fonctionnement des chantiers :

Accès chantiers depuis la rue de la porte de Trivaux pour les lots de construction.

Fermeture de la rue Racine aux véhicules particuliers au niveau du bâtiment F. Le parking reste accessible.

Accès chantier depuis la route du pavé blanc pour la démolition du bâtiment D.



Infos Pratiques

HORAIRES DE CHANTIER

Heures maximales 7h - 20h. Interdiction des travaux les dimanches et jours fériés. Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées.

PROPRETÉ DU CHANTIER :

Chaque chantier devra assurer sa propreté notamment pour les véhicules qui en sortent.

Focus sur le choix des matériaux

Une architecture de style classique est le fil conducteur de l'ensemble des lots de construction du projet. Pour assurer leur bonne mise en œuvre et la cohérence des projets, les constructeurs présentent à la Ville et à l'aménageur des prototypes qui sont la version concentrée des détails architecturaux. Ainsi ces prototypes sont réalisés avant toute commande de matériaux.

Les prototypes permettent de vérifier le mode de réalisation des principaux éléments de façade.

Des prototypes d'éléments spécifiques tels que les volets, menuiseries, ferronneries, etc. sont également présentés. Cette démarche permet de valider des matériaux mais également de vérifier leur esthétique et leur mise en cohérence.

Les modénatures en pierre, qui permettent de rythmer et animer une façade, sont également validées (corbeaux, corniches, dessins...). Pour ce programme, comme pour l'ensemble de l'opération Le Nôtre, les pierres proviennent de carrières calcaires du bassin parisien. Le choix d'un matériau naturel produit à proximité du chantier améliore le bilan carbone du projet et renforce une filière de production française.



Fenêtre en lucarne : étude des corniches, du lien entre pierre, zinc et ardoise, validation du garde-corps.



Balustrade : validation des matériaux (pierre, béton), de l'esthétique, des écartements.



Bow-window : validation du support (corbeaux), de la teinte, des garde-corps, des descentes d'eaux pluviales.



Interview de l'architecte Antoine Daudré-Vignier, architecte du programme Le Domaine de La Quintinie.

Pouvez-vous nous présenter votre agence et l'équipe de maîtrise d'œuvre en charge du programme Le Domaine de La Quintinie ?

L'agence Daudré-Vignier et Associés est mandataire du groupement composé du bureau d'études techniques CODIBAT, du paysagiste Architectures & Scènes d'Extérieur et du BET acoustique META. Notre agence et l'ensemble de notre équipe ont une longue expérience de conception et de réalisation de logements ainsi que de nombreux équipements. Notre agence est également impliquée dans les réflexions sur l'habitat et nous attachons une grande importance, tout au long des études, aux questions de confort et de fonctionnalité du logement. L'objectif est d'offrir la meilleure qualité de vie pour tous les types de logements. Nous retrouvons particulièrement cet enjeu avec le programme de Vallée Sud Habitat qui mixe logements en accession sociale, en accession libre et logements sociaux.

Quelles sont les caractéristiques architecturales de ce programme ?

Confort et qualité de vie se déclinent également dans l'architecture, avec une attention particulière à l'esthétique. Les logements bénéficieront de grandes ouvertures. L'architecture reprend aussi une esthétique classique avec des modénatures, des corniches, quelques colonnes et des balustrades. Tout cela grâce au choix de la pierre pour la réalisation des façades. Un soin particulier doit donc être apporté à la cohérence entre les matériaux.

L'aménageur demande de réaliser des prototypes. Pouvez-vous nous expliquer cette démarche et comment s'inscrit-elle dans le suivi de chantier ?

Les matériaux de construction, ici tels que la pierre, le zinc, l'ardoise, la métallerie, ont tous des caractéristiques différentes. Des choix esthétiques doivent donc être faits, après l'obtention du permis de construire. Par exemple, selon la carrière, la pierre calcaire n'a pas exactement la même teinte. De même, il existe plusieurs types de zinc [naturel, plus ou moins patiné]. La mise en œuvre des matériaux nécessite aussi de vérifier le respect de l'esthétique voulue. Par exemple, architecte, maître d'ouvrage, ville et aménageur peuvent demander un exemple de soudures entre éléments métalliques. De même, des détails architecturaux validés au stade des études peuvent être revus si le test « grandeur nature » s'avère peu concluant.

En résumé, la démarche participe de cette cohérence pour une architecture la plus soignée possible. Et elle permet de suivre la mise en œuvre du permis de construire en partenariat avec la ville et l'aménageur.

Cela nécessite néanmoins une bonne anticipation. En effet, présentation d'échantillons et de prototypes doivent être réalisés en amont des commandes auprès des fournisseurs.

Ce chantier a-t-il des contraintes spécifiques, si oui lesquelles ?

Ce programme est le premier chantier de l'opération Le Nôtre. Il a démarré en même temps que la démolition du bâtiment A par I3F. Il se poursuit pendant qu'I3F réalisera 78 logements

à la place du bâtiment A. Comme toute opération d'aménagement, comprenant également la reprise totale des espaces publics. Nous avons donc des sujets de coordination, d'accès chantier et de phasage.

Quelles sont pour vous les spécificités du projet Le Nôtre ?

Comme je le disais, nous sommes dans une opération d'aménagement. A ce titre ce projet vise à transformer un quartier, refaire un morceau de ville et mieux le connecter à son environnement urbain et paysager. Son identité architecturale fait le lien avec les autres quartiers de Clamart. Le projet renforce également le lien avec la forêt de Clamart très proche en prolongeant le tapis vert dans la ville. Nous sommes donc heureux de participer au renouveau de ce quartier.



**Vallée Sud
AMÉNAGEMENT**

Grand Paris

Vallée Sud Aménagement
28 rue de la Redoute
92260 Fontenay-aux-Roses
valleesud-amenagement.fr
contact@valleesud-amenagement.fr
01 46 42 44 35

Pour rester informé sur nos actualités et alertes infos chantier, inscrivez-vous à notre newsletter sur notre site web.